

Province de Québec  
MRC de L'Érable  
Municipalité de Saint-Ferdinand

## RÈGLEMENT no 2023-259

Règlement décrétant une dépense de 787 930 \$ et un emprunt de 787 930 \$ pour les travaux d'égouts sanitaires et enregistreurs de débordement aux postes de pompage PP-1, PP-2 et PP-Manoir

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit réaliser des travaux d'égouts sanitaires et enregistreurs de débordement aux postes de pompage PP-1, PP-2 et PP-Manoir;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le \_\_\_\_\_ 2023 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

En conséquence, il est proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement suivant soit adopté :

### Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

### Article 2

Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter les travaux d'égouts sanitaires et enregistreurs de débordement aux postes de pompage PP-1, PP-2 et PP-Manoir selon la soumission de Cité Construction TM inc. en date du 18 mai 2023 tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Sylvie Tardif, greffière-trésorière adjointe, en date du 2 août 2023, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

### Article 3

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 787 930 \$ pour les fins du présent règlement.

### Article 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 787 930 \$ sur une période de 10 ans.

### Article 5

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe « C » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin.

**Catégories d'immeubles****Nombre d'unités**

Immeuble résidentiel chaque logement	1
Immeuble commercial chaque local	1
Immeuble mixte chaque logement et local (résidentiel/commercial/industriel)	1
Immeuble industriel chaque local	1

**Article 6**

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

**Article 7**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

**Article 7**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

Avis de motion :  
Projet de règlement :  
Adoption :  
Approbation des électeurs :  
Approbation du MAMH :  
Publication :

ORIGINAL

Pour les définitions, se référer à la norme NQ 1809-900-II/2019, article I.3 « Définitions ».

Le soumissionnaire doit répondre entièrement au document d'appel d'offres du maître de l'ouvrage. Il lui faut fournir, lors de la présentation de sa soumission, tous les documents suivants, en trois (3) exemplaires (un (1) original et deux (2) copies):

	Requis	Non requis
1. Formulaire de soumission (section 00 40 00).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Bordereau de soumission (section 00 40 00).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Calendrier des travaux (forme laissée au soumissionnaire).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Cautionnement de soumission, formulaire 1809-900/H	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Lettre d'engagement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Résolution de compagnie (forme laissée au soumissionnaire)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Lettre de garantie irrévocable, formulaire 1809-900/I si et seulement si la garantie de soumission est présentée sous cette forme.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Liste des fournisseurs et sous-traitants.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Liste de la machinerie et des outillages proposés pour la réalisation des ouvrages, en y indiquant l'âge des unités (forme laissée au soumissionnaire).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Liste des travaux similaires en cours et ceux réalisés au cours des cinq (5) dernières années (section 00 40 00)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Copie de la licence d'entrepreneur (Régie du bâtiment du Québec)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Personnel de commande à affecter aux travaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Autorisation de contracter délivrée par l'autorité des marchés publics (si le montant de la soumission est supérieur au seuil en vigueur)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Attestation de conformité fiscale du soumissionnaire émise par l'Agence du Revenu du Québec	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15. Absence d'établissement au Québec (section 00 40 00) (si applicable)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Signature du soumissionnaire

18 mai 2023

Date

PM

Initiales

Nous, les soussignés, Cité Construction TM Inc.

dont le siège social est situé au 467, rue Monfette Est, Thetford Mines (Québec) G6G 7H4

offrons par les présentes, au maître de l'ouvrage, de fournir toute la main-d'œuvre, les matériaux, le matériel et les services nécessaires pour exécuter et compléter, dans les délais contractuels, tous les travaux tels que décrits dans le document d'appel d'offres.

Nous reconnaissons avoir visité et examiné attentivement le site des travaux et nous avons pris connaissance des conditions inhérentes à l'exécution des travaux.

Nous reconnaissons avoir lu et compris toutes les conditions et exigences du document d'appel d'offres, y compris celles contenues dans les documents normalisés de référence ainsi que, s'il y a lieu, les addenda suivants :

N°	DATE	N°	DATE
Addenda ADD-001	4 mai 2023		
Addenda ADD-002	9 mai 2023		

émis et joints au document d'appel d'offres pour en faire partie intégrante.

Nous nous engageons à exécuter tous les travaux ci-haut mentionnés au prix suivant, totalisant un montant de :

six cent vingt sept mille cinq cent cinquante quatre dollars  
( 627 554.15 ) incluant la TPS et la TVQ, tel que détaillé au bordereau de soumission.

N° enregistrement TPS 863096228 RT0001

N° enregistrement TVQ 1202641268 TQ0001

pm

Initiales

Les Services EXP inc.

**PARTIE 1 RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS SUR LES PRIX**

- .1 Les prix soumis par les présentes sont en monnaie légale du Canada et incorporent les éléments de coût de toute nature incluant la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ).
- .2 Les prix soumis sont fermes pour la période de validité des soumissions décrite dans le présent document et pour toute la durée du contrat.

**PARTIE 2 DURÉE DES TRAVAUX**

- .1 Nous nous engageons à exécuter les travaux selon les exigences spécifiées à l'article intitulé « Durée et coordination des travaux » de la section 01 25 00.

**PARTIE 3 GARANTIE DE SOUMISSION ET LETTRE D'ENGAGEMENT**

- .1 Nous joignons à la présente une garantie de soumission sous l'une des formes suivantes :
  - .1 par un chèque visé d'un montant équivalent à 10 % du montant total de la soumission (incluant les taxes) émis à l'ordre du maître de l'ouvrage et tiré d'un compte inscrit dans une institution bancaire ou une caisse populaire faisant affaire au Québec.
  - .2 par un cautionnement de soumission d'un montant équivalent à 10 % du montant total de la soumission (incluant les taxes) émis par une compagnie d'assurances autorisée par l'inspecteur général des institutions financières, selon le formulaire 1809-900/H du document NQ 1809-900/2019 section V « Formulaires administratifs » du Bureau de normalisation du Québec et valide pour la période indiquée dans l'appel d'offres.
  - .3 par une lettre de garantie irrévocable d'un montant équivalent à 10 % du montant total de la soumission (incluant les taxes) émis par une compagnie d'assurances autorisée par l'inspecteur général des institutions financières, selon le formulaire 1809-900/I du document NQ 1809-900/2019 section V « Formulaires administratifs » du Bureau de normalisation du Québec et valide pour la période indiquée dans l'appel d'offres.
- .2 La caution de soumission doit contenir un engagement mentionnant que la compagnie d'assurances s'engage envers le maître de l'ouvrage à accorder au soumissionnaire, s'il devient l'adjudicataire, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services pour un montant égalant respectivement cinquante pour cent (50 %) du montant total de la soumission (incluant les taxes), selon le formulaire 1809-900/H du document NQ 1809-900/2019, section V « Formulaires administratifs » du Bureau de normalisation du Québec.
- .3 Nous acceptons que les chèques soient encaissés ou que le maître de l'ouvrage exerce son recours contre la caution à titre de dommages-intérêts liquidés si :
  - .1 nous retirons notre soumission après l'ouverture des soumissions;

*pm*

Initiales

- .2 étant l'adjudicataire, nous refusons le contrat; ou
- .3 étant l'adjudicataire, nous ne fournissons pas tous les documents contractuels requis par le document d'appel d'offres.
- .4 Nous acceptons, si nous sommes l'adjudicataire, que notre chèque visé ou notre cautionnement de soumission soit retenu jusqu'à ce que tous les documents contractuels requis aient été acceptés par le maître de l'ouvrage.

**PARTIE 4 DOCUMENTS CONTRACTUELS À FOURNIR**

- .1 Si nous sommes l'adjudicataire, nous nous engageons à fournir au maître de l'ouvrage, dans les quinze (15) jours suivant la date de la demande écrite, tous les cautionnements et attestations d'assurance demandés au document NQ 1809-900/2019, section IV « Garantie et assurances » du Bureau de normalisation du Québec, en considérant les amendements apportés à la section 01 25 00 « Garanties et assurances ».

**PARTIE 5 SOUMISSION COMPÉTITIVE**

- .1 Nous certifions que notre soumission a été préparée sans qu'il y ait eu communication, échange ou comparaison de chiffres ou collusion avec toute personne ou compagnie présentant une soumission relative au présent document d'appel d'offres et que notre soumission est juste et qu'elle n'a donné lieu à aucune entente secrète.

  
\_\_\_\_\_

Initiales

Les Services EXP inc.

**DÉNOMINATION SOCIALE DU SOUMISSIONNAIRE**

Cité Construction TM Inc.

**ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL**

467, rue Monfette Est

Thetford Mines (Québec) G6G 7H4

**ADRESSE AUX FINS DE CORRESPONDANCE**

467, rue Monfette Est

Thetford Mines (Québec) G6G 7H4

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 418-338-3995

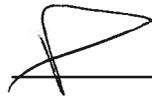
ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE : n.roy@citeconstruction.ca

TÉLÉCOPIEUR : Aucun  
(Numéro)

AUTRE : Cellulaire 418-333-5228  
(Genre et numéro)

**PAR :**

SIGNATURE :

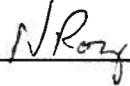


NOM (lettres moulées) : Patrick Marcoux

FONCTION : Président

**TÉMOIN DE LA SIGNATURE :**

SIGNATURE :



NOM (lettres moulées) : Nicolas Roy

FONCTION : Directeur des opérations et Secrétaire-trésorier

DATE : 18 mai 2023

**NOTE : TOUTES LES PAGES DE LA FORMULE DE SOUMISSION  
ET DU BORDEREAU DOIVENT ÊTRE PARAPHÉES**

  
Initiales

**COMPTE RENDU DE QUALIFICATION**

a) Nous soumettons ci-après une liste des contrats en cours de réalisation par notre entreprise :

Description	Valeur	% achevé	Maître de l'ouvrage
Feux de circulation, St-Anselme	398 534\$	90%	MTQ
Déphosphatation Frontenac	354 536\$	50%	MELCC

b) Nous soumettons ci-après une liste des contrats que notre entreprise a réalisés au cours des cinq (5) dernières années.

Description	Valeur	Maître de l'ouvrage
Mise aux normes barrage	371 776\$	Municipalité Sainte-Aurélié
Réfection rues des Cèdres et Elgin	1 381 587\$	Municipalité de Stratford
Prolongement égouts	2 232 692\$	Municipalité de Saint-Sylvestre
Postes de pompage SP-1 Ouest et SP-4	862 456\$	Ville de Saint-Georges
Déphosphatation Sacré-Coeur-de-Marie	233 590\$	Municipalité d'Adstock
Réducteur de pression	227 312\$	Municipalité du Canton de Ham-Nord
Station de pompage	124 006\$	Municipalité de Saint-Pierre-Baptiste

pm  
Initiales

**QUALIFICATION DU PERSONNEL DE COMMANDE À AFFECTER AUX TRAVAUX**

Nom	Poste	Expérience
Techni-Arp	Technicien d'arpentage	15 ans
Martin Lessard	Contremaître	20 ans
Patrick Marcoux	Chargé de projet	15 ans
Charles-Éric Laprise	Chef d'équipe	15 ans

**RÉFÉRENCE BANCAIRE**

NOM DE L'INSTITUTION : Banque Royale RBC

RESPONSABLE : Brigitte Busque

ADRESSE : 12095, 1ère Avenue  
(Numéro et rue)

Saint-Georges  
(Ville)

Québec  
(Province)

G5Y 2E2  
(Code postal)

TÉLÉPHONE : (418) 227-7915  
(Indicatif régional) (Numéro) (Poste)

Pm  
Initiales

**LISTE DES SOUS-TRAITANTS**

<b>Nom</b>	<b>Nature du travail</b>	<b>Coûts approximatifs</b>
À VENIR		

**LISTE DES FOURNISSEURS**

<b>Nom</b>	<b>Matériaux à être fournis</b>	<b>Coûts approximatifs</b>
À VENIR		

pm  
Initiales

**BORDEREAU DE SOUMISSION**

---

Les Services EXP inc.

*pm*

**Propriétaire :** Municipalité de St-Ferdinand **Date :**  
**Client :** Municipalité de St-Ferdinand  
**Projet :** Travaux d'égouts sanitaires et enregistreurs de débordements **N° projet :** DRU-21006886-A0

Article	Description du travail	Unité	Qté estimée	Prix unitaire	Montant total calculé
<b>1.0</b>	<b>GÉNÉRALITÉS</b>				
1.1	Organisation et sécurité du chantier (Maximum 10% de la somme des travaux excluant cet article)	forfaitaire	1	46 000,00 \$	46 000,00 \$
1.2	Poteaux d'utilité publique à protéger et supporter pendant les travaux	unité	2	1 000,00 \$	2 000,00 \$
<b>Somme partielle « Article 1.0 GÉNÉRALITÉS »</b>					<b>48 000,00 \$</b>
<b>2.0</b>	<b>TRAVAUX CIVILS</b>				
<b>2.1</b>	<b>Poste de pompage du Manoir</b>				
<b>2.1.1</b>	<b>Démolition</b>				
2.1.1.1	Enlèvement et disposition de regards	unité	1	7 500,00 \$	7 500,00 \$
2.1.1.2	Enlèvement et disposition de calpet anti-retour	unité	1	7 500,00 \$	7 500,00 \$
<b>2.1.2</b>	<b>Chambre de vanne</b>				
2.1.2.1	Installation d'un regard rectangulaire - 1750x2100 mm avec couvercles étanches, incluant le raccordement à l'existant	unité	1	26 060,47 \$	26 060,47 \$
2.1.2.2	Vanne à boisseau excentrique (DEZURIK PEC ou équivalent approuvé); incluant actuateur électrique	unité	1	29 904,24 \$	29 904,24 \$
<b>2.1.3</b>	<b>Poste de pompage PP-M</b>				
2.1.3.1	Regard rectangulaire 1200x1200 mm, incluant le raccordement à l'existant	unité	1	19 100,21 \$	19 100,21 \$
2.1.3.2	Pompe broyeuse 1/2 HP	unité	1	598,10 \$	598,10 \$
2.1.3.3	Conduite de refoulement - 75 mm Ø DR18 incluant l'excavation et le remblayage	forfaitaire	1	1 967,41 \$	1 967,41 \$
2.1.3.4	Vanne murale série 20; incluant actuateur électrique	unité	1	29 904,24 \$	29 904,24 \$
2.1.3.5	Sonde de niveau	unité	2	-\$	-\$
<b>2.1.4</b>	<b>Alimentation électrique et automation souterraine</b>				
2.1.4.1	Excavation et remblayage des tranchées électriques	m	95	147,27 \$	13 990,65 \$
<b>2.1.5</b>	<b>Voirie</b>				
2.1.5.1	Réfection d'une entrée privée en gravier	forfaitaire	1	622,04 \$	622,04 \$
2.1.5.2	Engazonnement par plaques	m <sup>2</sup>	425	21,54 \$	9 154,50 \$
<b>Sous-total 2.1</b>					<b>146 301,86 \$</b>
<b>2.2</b>	<b>Poste de pompage PP-1</b>				
<b>2.2.1</b>	<b>Poste de pompage PP-1</b>				
2.2.1.1	Vanne à boisseau excentrique (DEZURIK PEC ou équivalent approuvé); incluant actuateur électrique	unité	1	29 904,24 \$	29 904,24 \$
<b>2.2.2</b>	<b>Alimentation électrique et automation souterraine</b>				
2.2.2.1	Excavation et remblayage des tranchées	m	30	157,97 \$	4 739,10 \$
2.2.2.2	Sonde de niveau	unité	1	-\$	-\$
<b>2.2.3</b>	<b>Voirie</b>				
2.2.3.1	Engazonnement par plaques	m <sup>2</sup>	30	21,54 \$	646,20 \$
<b>Sous-total 2.2</b>					<b>35 289,54 \$</b>

**Propriétaire :** Municipalité de St-Ferdinand **Date :**  
**Client :** Municipalité de St-Ferdinand  
**Projet :** Travaux d'égouts sanitaires et enregistreurs de débordements **N° projet :** DRU-21006886-A0

Article	Description du travail	Unité	Qté estimée	Prix unitaire	Montant total calculé
<b>2.3</b>	<b>Poste de pompage PP-2</b>				
<b>2.3.1</b>	<b>Démolition</b>				
2.3.1.1	Enlèvement de conduite; incluant retrait de la vanne et bouchonnage	unité	1	500,87 \$	500,87 \$
2.3.1.2	Enlèvement et réinstallation d'une cloture à maille d'acier	m	15	299,05 \$	4 485,75 \$
<b>2.3.2</b>	<b>Travaux dans le poste de pompage PP-2</b>				
2.3.2.1	Relocalisation de l'échelle du puit sec	forfaitaire	1	1 434,17 \$	1 434,17 \$
2.3.2.2	Perçage du muret l'installation d'une bride étanche	forfaitaire	1	1 434,17 \$	1 434,17 \$
2.3.2.3	Vanne à boisseau excentrique (DEZURIK PEC ou équivalent approuvé); incluant actuateur électrique	unité	1	29 904,24 \$	29 904,24 \$
△ 2.3.2.4	Sonde de niveau	unité	1	— \$	— \$
<b>2.3.3</b>	<b>Réseau d'égout sanitaire</b>				
2.3.3.1	Conduite sanitaire (trop-plein) - 300 mm Ø; incluant excavation, pose et raccordement	m	70	1 130,62 \$	79 143,40 \$
2.3.3.2	Regard sanitaire 900 mm Ø avec couvercle étanche	unité	2	4 381,16 \$	8 762,32 \$
<b>2.3.4</b>	<b>Alimentation électrique et automatisation souterraine</b>				
2.3.4.1	Excavation et remblayage des tranchées	m	65	31,52 \$	2 048,80 \$
<b>2.3.5</b>	<b>Voirie</b>				
2.3.5.1	Trait de scie	m	20	59,81 \$	1 196,20 \$
2.3.5.2	Fondation supérieure, 300 mm d'épaisseur en MG 20	m <sup>2</sup>	130	21,38 \$	2 779,40 \$
2.3.5.3	Couche unique ESG-14, PG 58H-34 à 168 kg/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	130	45,46 \$	5 909,80 \$
2.3.5.4	Réfection de bordure en enrobé bitumineux	m	30	23,93 \$	717,90 \$
2.3.5.5	Ensemencement hydraulique	m <sup>2</sup>	360	4,79 \$	1 724,40 \$
<b>Sous-total 2.3</b>					<b>140 041,42 \$</b>

**Propriétaire :** Municipalité de St-Ferdinand **Date :**  
**Client :** Municipalité de St-Ferdinand  
**Projet :** Travaux d'égouts sanitaires et enregistreurs de débordements **N° projet :** DRU-21006886-A0

Article	Description du travail	Unité	Qté estimée	Prix unitaire	Montant total calculé
<b>Somme partielle « Article 2.0 TRAVAUX CIVILS »</b>					321 632,82 \$
<b>3.0</b>	<b>TRAVAUX ÉLECTRIQUES</b>				
<b>3.1</b>	<b>Poste de pompage du Manoir</b>				
<b>3.1.1</b>	<b>Demolition</b>				
3.1.1.1	Debranchement et disposition du panneau électrique	forfaitaire	1	2 879,48 \$	2 879,48 \$
3.2.1.2	Demantelent de l'entrée électrique	forfaitaire	1	5 251,70 \$	5 251,70 \$
<b>3.1.2</b>	<b>Chambre de vanne</b>				
3.1.2.1	Raccordement électriques	unité	1	4 049,67 \$	4 049,67 \$
3.1.2.2	Sonde de niveau	unité	3	968,07 \$	2 904,21 \$
3.1.2.3	Flottes de niveau	unité	4	705,11 \$	2 820,44 \$
<b>3.1.3</b>	<b>Poste de pompage</b>				
3.1.3.1	Raccordement électriques aux vannes et sondes	unité	1	14 396,83 \$	14 396,83 \$
<b>3.1.4</b>	<b>Alimentation électrique et automation souterraine</b>				
3.1.4.2	Cable Teck 90	unité	1	7 972,34 \$	7 972,34 \$
<b>3.1.5</b>	<b>Panneau de controle</b>				
3.1.5.1	Fourniture et installation du nouveau panneau de contrôle	forfaitaire	1	52 155,80 \$	52 155,80 \$
<b>3.1.6</b>	<b>Entrée électrique</b>				
3.1.6.1	Modification de l'entrée électrique	forfaitaire	1	9 676,23 \$	9 676,23 \$
<b>3.1.7</b>	<b>Misson</b>				
3.1.7.1	Fourniture et raccordement du contrôleur mission	unité	1	10 827,14 \$	10 827,14 \$
<b>Sous-total 3.1</b>					<b>112 933,84 \$</b>

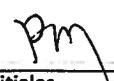
  


pm

**Propriétaire :** Municipalité de St-Ferdinand **Date :**  
**Client :** Municipalité de St-Ferdinand  
**Projet :** Travaux d'égouts sanitaires et enregistreurs de débordements **N° projet :** DRU-21006886-A0

Article	Description du travail	Unité	Qté estimée	Prix unitaire	Montant total calculé
<b>3.2</b>	<b>Poste de pompage PP-1</b>				
<b>3.2.1</b>	<b>Poste de pompage</b>				
3.2.1.1	Raccordement électriques aux vannes et sondes	unité	1	4 495,14 \$	4 495,14 \$
3.2.1.2	Sonde de niveau	unité	1	5 251,70 \$	5 251,70 \$
<b>3.2.2</b>	<b>Alimentation électrique et automation souterraine</b>				
3.2.2.1	Cable Teck 90	unité	1	3 536,50 \$	3 536,50 \$
<b>3.2.3</b>	<b>Misson</b>				
3.2.3.1	Fourniture et raccordement du contrôleur mission	unité	1	9 375,48 \$	9 375,48 \$
<b>3.2.4</b>	<b>Modification du panneau de contrôle</b>				
3.2.4.1	Modification du panneau de contrôle	unité	1	9 067,41 \$	9 067,41 \$
<b>Sous-total 3.2</b>					<b>31 726,23 \$</b>
<b>3.3</b>	<b>Poste de pompage PP-2</b>				
<b>3.3.1</b>	<b>Poste de pompage</b>				
3.3.1.1	Raccordement électriques aux valves et sondes	unité	1	4 112,52 \$	4 112,52 \$
3.3.1.2	Sonde de niveau	unité	1	2 904,20 \$	2 904,20 \$
<b>3.3.2</b>	<b>Alimentation électrique et automation souterraine</b>				
3.3.2.1	Cable Teck 90	unité	1	5 203,11 \$	5 203,11 \$
<b>3.3.3</b>	<b>Misson</b>				
3.3.3.1	Fourniture et raccordement du contrôleur mission	unité	1	10 827,14 \$	10 827,14 \$
<b>3.3.4</b>	<b>Modification du panneau de contrôle</b>				
3.3.4.1	Modification du panneau de contrôle	unité	1	8 478,06 \$	8 478,06 \$
<b>Sous-total 3.3</b>					<b>31 525,03 \$</b>
<b>Somme partielle « Article 3.0 TRAVAUX ÉLECTRIQUES »</b>					<b>176 185,10 \$</b>
<b>Sous-total des travaux</b>					<b>545 817,92 \$</b>
				TPS 5%	27 290,90 \$
				TVQ 9,975%	54 445,34 \$
<b>Montant total</b>					<b>627 554,15 \$</b>

Cité Construction TM Inc.  
 Dénomination sociale

  
 Initiales

<b>MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND</b>		
<b>Projet : travaux d'égouts sanitaires et enregistreurs de débordement aux postes de pompage PP-1, PP-2 et PP-Manoir</b>		
<b>ESTIMATION BUDGÉTAIRE</b>		
Coût estimé des travaux		545 818 \$
Honoraires professionnels (10%)		54 582 \$
Imprévus (15%)		81 872 \$
	<b>sous-total</b>	<b>682 272 \$</b>
Taxes nettes		34 028 \$
	<b>sous-total</b>	<b>716 300 \$</b>
Frais de refinancement (10%)		71 630 \$
	<b>Grand total</b>	<b>787 930 \$</b>
Préparé par Sylvie Tardif		
Le 2023-08-02		
<i>Sylvie Tardif</i>		

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND**

**Règlement no 2023-\_\_\_**

Bassin de taxation

Tous les immeubles imposables dont la propriété est reliée au système d'égout de la municipalité de Saint-Ferdinand desservie par les postes de pompage PP-1, PP-2 et PP-Manoir